

CHEVERNY.INFO



CHEVERNY



Mairie de Cheverny

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi :
9h-12h / 14h-17h

Mercredi et jeudi :

9h-12h

Samedi

9h-12h

www.mairie-cheverny.com
mairie.cheverny@orange.fr

SOMMAIRE

Mot du maire	
Sècheresse	1
En direct de la mairie	2
Compte rendu Conseil municipal	3
Vie communale	4-5
Agglo / Agenda	6



**Bulletin municipal
Oct / Nov / Déc 2019**

Edito du Maire

Les vendanges sont presque terminées malgré une météo singulière et sèche qui provoque bien d'autres effets. Ce sont nos cours d'eau aux filets trop légers, nos petites mares asséchées, beaucoup de puits dont le niveau est particulièrement bas, lorsqu'il n'est pas tout bonnement épuisé. Ce sont des arbres qui ont souffert et qui nous livreront au printemps prochain leur véritable bilan de santé. Ce sont les routes qui s'abiment, les récoltes fragilisées, enfin les maisons qui fissurent. Le côté estival d'un été prolongé ne rassure jamais. Nous étions habitués à la mécanique des saisons, il faudra maintenant composer avec ces éléments nouveaux.

Cela n'entame pourtant pas la vitalité de la commune qui a proposé de belles manifestations pendant l'été. Cela se poursuit avec la sortie du livre sur Cheverny réalisé par le CDPA auquel beaucoup d'administrés ont participé et que vous pourrez acquérir dans différents commerces. Notez aussi la gratuité pour visiter les châteaux de Cheverny et de Talcy que le Conseil Départemental propose aux habitants du Loir-et-Cher. Pour la première fois, Les Rendez-vous de l'Histoire proposeront, le jeudi 10 octobre, une conférence au Domaine de Montcy, à Cheverny. Il y aura une nouvelle étape des 1 000 lectures d'hiver, le marché de la Saint-Martin et son vide grenier, un concert de Noël avec la Notina, enfin la cérémonie des vœux pour la nouvelle année le samedi 11 janvier 2020.

D'importants travaux ont été menés durant l'été : travaux de voirie, rénovation de l'éclairage public, le premier chantier préparatoire à l'arrivée de la fibre et notre loge des Ruaux dont la structure est totalement rénovée grâce à des bénévoles très impliqués.

Voici les principaux sujets dont vous trouverez les détails à la lecture de bulletin municipal.

Je vous remercie de l'attention que vous portez à tout ce qui est mis en œuvre dans et pour la commune.

Je vous souhaite une belle lecture.

Lionella Gallard

Point sur la reconnaissance d'état de catastrophe naturelle

Par arrêté du 16 juillet 2019 du ministère de l'Intérieur, la commune de Cheverny n'a pas été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les mouvements de terrains liés à la sécheresse qui a sévi courant de l'année 2018 et qui a provoqué des fissures sur les habitations.

Si le critère d'aléa argileux a été reconnu à 94.8 %, l'aléa sécheresse a été rejeté au motif que la pluviométrie avait été suffisante pour 2018.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible que la commune du Controis-en-Sologne, qui jouxte notre commune, a été reconnue en état de catastrophe naturelle. Un recours gracieux contre cet arrêté a été fait conjointement par l'ensemble des communes du canton.

Pour l'année 2019, il convient de redéposer un dossier car la situation s'est aggravée par rapport à 2018.

Il suffit pour cela d'envoyer un courrier à la mairie accompagné de photos attestant de la présence de fissures. Un modèle de courrier est disponible en mairie. Pensez à faire une déclaration de sinistre auprès de votre assureur et envoyez-lui une copie du courrier déposé en mairie.

Pour les dossiers déposés en 2018, si les fissures sont identiques il suffit de déposer un nouveau courrier.

Les dossiers doivent être déposés impérativement avant le 15 novembre dernier délai.

Point travaux

Durant l'été, de nombreux travaux ont été réalisés sur la commune :

Début des travaux pour la fibre :

Les premiers travaux préparatoires à l'arrivée de la fibre ont débuté avec la pose du câblage route de Fougères et la pose des armoires. Ce déploiement est assuré par la société Orange.



Réfection de l'éclairage public :

L'ensemble du réseau d'éclairage a été remis à neuf et remplacé par des Leds. Moins consommateur d'énergie, le nouveau système permettra une économie annuelle d'environ 5 000 euros ainsi que des coûts d'entretien minimes. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise R2 pour un montant de 29 985 euros HT financés à hauteur de 70 % par la région Centre Val de Loire et le SIDELC et 30 % par la commune.



Travaux voirie

Voie du chêne des dames : reprofilage du support et réfection de la bande de roulement réalisés par l'entreprise Colas. Coût 21 280 € HT.



Route de Cellettes : curage des fossés, reprofilage du support, réfection de la couche de roulement avec une technique d'enrobé innovante moins dangereuse pour les agents applicateurs et plus respectueuse de l'environnement. Cet enrobé tiède conçu à 25 % d'enrobé recyclé permet une application adaptée aux voies communales pour un coût inférieur à un enrobé classique.

Travaux réalisés par l'entreprise Colas. Coût 20 556 € HT.



Travaux voirie

Route de Troussay : curage et reprofilage de fossés et remise aux normes du réseau d'eaux pluviales réalisé par l'entreprise Serva TP. Coût 1 540 HT.

Des travaux de débernage de voie et curage des fossés sont prévus en octobre sur différentes parties de la commune qui seront réalisés par l'entreprise Serva TP. Pour la sécurité de tous, merci de respecter la signalétique mise en place.

Élections

Vous venez d'emménager à Cheverny, pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune.

Pensez également à signaler votre changement d'adresse, même s'il intervient au sein de la commune.

Accueil des nouveaux arrivants

Madame Lionella GALLARD, Maire, et les élus du Conseil Municipal seront heureux de vous recevoir le **Vendredi 4 octobre à 18 h 30**, salle du Conseil de la mairie. Cette soirée nous permettra de faire connaissance, de vous informer des projets de la commune et vous renseigner sur son fonctionnement. Ce sera également l'occasion de se trouver autour d'un verre et de partager un agréable moment. **Nous vous invitons à vous inscrire en mairie au plus tard le 29 septembre.**

Sécurité des enfants

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

Le 27 octobre prochain, nous changeons d'heure, la nuit tombera donc plus tôt. N'hésitez pas à équiper vos enfants de gilets ou de bracelets fluorescents pour qu'ils puissent marcher le long des routes en étant suffisamment visibles des automobilistes. Des brassards fluorescents sont à votre disposition en mairie.

Conseil Municipal des jeunes

Le CMJ se retrouvera le samedi 14 décembre 2019 de 9 h à 12 h salle du conseil de la mairie pour les décorations de Noël du Bourg de Cheverny.

Venez nombreux prêter main forte à nos jeunes.

Naissances :

SAEZ PLANSON Inaya 25 juillet

Mariages :

CIZEAU-GUIGNEBERT Claire
et PASTORE Pierrick 6 juillet

COUTANT Francine et AUGIS Jacques 20 juillet

Décès :

VIOUX Jeannine, née BENOIT 23 août

DURAND Lucette, née MORISSET 7 sept

Compte rendu du Conseil Municipal du 2 septembre

Cantine scolaire. Madame le Maire a rencontré Monsieur le Préfet, accompagnée de Madame GODET, représentant les parents d'élèves Chevernois, pour demander à ce qu'un audit soit réalisé afin de contrôler la bonne répartition des charges affectées à la restauration. Dans un courrier du 31 juillet, Monsieur le Préfet propose alors aux parents de demander à Monsieur CROISSANDEAU la consultation des comptes de la commune de Cour-Cheverny, dans le cadre de la réglementation sur la transparence des comptes publics. Il a proposé au maire de Cour-Cheverny une convention entre les deux communes afin de définir des accords pérennes.

Monsieur CROISSANDEAU n'a pas souhaité fournir les comptes aux parents. En 2018, les parents payaient 3,80 € et la commune 0,80 € par repas, soit une somme de 4 202 € à la charge de la commune, pour l'année scolaire 2018-2019. Etant donné l'augmentation du tarif par la commune de Cour-Cheverny pour les Chevernois (6.82 euros) il est proposé la prise en charge à hauteur de 2,02 € par la commune, représentant une dépense annuelle 11 231 €. Le Conseil Municipal valide cette décision.

Transport scolaire : avenant n° 4. En raison de la baisse des inscriptions pour l'année 2019-2020 (19 élèves), un car de 22 places est mis à disposition. Le tarif journalier est de 222,36 € HT, au lieu de 246 € HT.

Voirie - curage fossés (présenté par Philippe TESSIER). L'entreprise SERVA TP a été retenue, à l'unanimité, pour les travaux de voirie (670 m linéaires).

Aménagement de la Route de Romorantin (ancienne route départementale) - avis d'appel public à la concurrence pour un marché de maîtrise œuvre. Il s'agit d'un Marché à Procédure Adaptée (MAPA) pour la création d'espaces verts et d'une voie douce pour un montant de 165 000 €.

Eglise : ouverture et fermeture de l'édifice – indemnités de gardiennage. Madame Cristina BAPTISTA en assure la charge. La circulaire ministérielle du 7 mars 2019 permet le versement d'une indemnité de 479,86 € par an si l'agent réside dans la commune.

Agglopolys : Transfert de la compétence eaux pluviales à Agglopolys par application de la Loi Notre. L'ensemble du Conseil Municipal accepte le transfert de compétence et le changement des statuts pour mise en conformité avec la réglementation.

Modification de l'alinéa A-2 de l'article 5 des statuts de la communauté d'agglomération portant sur l'aménagement de l'espace communautaire. Les membres du Conseil Municipal votent contre la modification des statuts, à l'unanimité.

Agglopolys : convention de groupement de commandes pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'aménagement des espaces et équipements publics communaux et communautaire. Le montant du marché, pour les 43 communes d'Agglopolys, est de 100 000 €.

Festival des Arts de la Rue « Echo du Caquetoire » 2019 – bilan. Les spectacles ont eu beaucoup de succès. Très bons retours médiatiques (radio, France 3 pendant toute la durée du Festival, diffusant un reportage à chacun des journaux télévisés). Plusieurs ateliers participatifs : tricot, fleurs en papier crépon (beaucoup de tricoteuses et bricoleuses, y compris de 2 maisons de retraites), machine volante (mécénat de l'entreprise GOYER). Les mécènes et partenaires ont été très nombreux. *Bilan financier* : prévisionnel : 34 300 €, réalisé : 24 826,16 €, participation de la commune : 4 451,16 €.

Festival des Arts de la Rue « Echo du Caquetoire » 2020 - demande de subventions : Mécénat privé, Conseil Départemental, Syndicat Mixte du Pays des Châteaux.

Festival des Arts de la Rue « Echo du Caquetoire » 2020 : PACT (Projets Artistiques et Culturels de Territoires) Région Centre.

Le thème en sera « le Voyage ». Madame le Maire a demandé l'envoi, en mairie, de cartes postales pour les utiliser, d'une manière ou d'une autre, en 2020. La subvention régionale dans le cadre du PACT sera demandée, comme tous les ans, pour les 3 manifestations (Jazzin', Festival des Arts de la Rue, Fête des Vendanges). L'ensemble du Conseil Municipal autorise Madame le Maire à demander toutes les subventions.

Personnel communal - participation communale - formation concours adjoint administratif territorial de 2^{ème} classe- CNED (Centre National Enseignement à distance). Madame Delphine FEUILLOY souhaite accéder à cette formation par le CNED. Sa durée est de 80 heures.

Implantation d'une antenne relais téléphonique – Route de Romorantin RD 765. Le réseau est déficitaire au domaine de Cheverny, au camping des Saules, à la Rousselière, route du Bucher, route de l'Ebat et dans une partie du centre Bourg. Cette baisse est constatée depuis l'installation de la 4G. Le projet présenté au Conseil Municipal est celui d'une antenne de 40 mètres, installée hors du périmètre classé et de la zone « Natura 2000, route de Romorantin, à l'ancienne scierie (zone classée en UY). Un dossier complet a été mis à la disposition des habitants. Plusieurs commentaires ont été communiqués ainsi que 2 courriers, transmis aux membres du Conseil Municipal, avant la séance. Le projet d'installation d'antenne a été rejeté par une majorité d'élus.

Dossier « sécheresse » : l'état de catastrophe naturelle n'a pas été reconnu pour notre commune. L'aléa « terrain argileux » est reconnu à 94,83 %, par contre le critère « sécheresse du sol » ne l'a pas été, en 2018. Les communes de Blois et Contres ont été retenues.

Un dossier collectif, avec les autres communes du Canton, non reconnues, sera constitué. Il sera accompagné des relevés météorologiques tenus par François CAZIN qui montrent que la moyenne des précipitations, dans notre secteur, est de 650 mm par an. En 2018, elle était de 700 mm, avec des pluies importantes les 4 premiers mois de l'année. Pour 2019, il existe un déficit non négligeable.

Une nouvelle demande, pour 2019, sera faite (courrier type et photos à adresser en mairie **au plus tard le 15 novembre**).

Madame le Maire nous informe que certaines compagnies d'assurance, en fonction des clauses du contrat, peuvent prendre en charge les travaux, sur justificatifs, même si l'état de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle n'a pas été retenu.

CDPA 41 (Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher) : à l'occasion de la sortie du livre sur Cheverny, une visite du patrimoine de la commune est organisée **dimanche 29 septembre, à partir de 13 h 45**. Le livre sera vendu ce jour-là, à partir de 18 h, à la salle des fêtes. Les points de vente seront précisés dans le prochain bulletin municipal.

Transport gratuit : à Blois le samedi 21 septembre.

Redevance « Gaz de France » (occupation domaine public) : 238 €.

Contrôle de l'eau par l'ARS : les prélèvements, en centre bourg, n'ont montré aucune anomalie.

L'écho du Caquetoire 2020... appel à envoi de cartes postales !

Depuis 12 années, la diversité des propositions artistiques qui transitent par le Caquetoire de Cheverny dessinent l'épicentre d'un événement qui rassemble différents projets, des cultures, des arts multiples et surtout un public local mais aussi de passage qui aime prolonger son séjour sur site lorsque l'affiche est séduisante.

La programmation de l'Echo du Caquetoire 2020, axée sur la thématique du voyage vous fera traverser des époques, des régions, des sensations. Pour préparer cette édition, envoyez des cartes postales de vos lieux de court ou long séjour à : Echo du Caquetoire, Mairie de Cheverny, 41700 Cheverny.

Pour voyager, il suffira juste de se présenter les 7, 8 et 9 août 2020 à Cheverny. Tout est gratuit, festif, et il y aura plein de surprises. Parce que le plus important, ce n'est pas la destination, c'est ce que l'on en fait !

« Mille lectures d'hiver » entame sa 14^{ème} édition !

Offert à tout habitant de la région Centre qui le souhaite, cet événement artistique unique donne à découvrir et à entendre des écrivains vivants, au plus près des gens et dans un cadre convivial. Comme l'hiver dernier, une série de lectures publiques et privées sera organisée sur notre commune. Un comédien professionnel viendra lire des textes d'auteurs contemporains. Une occasion unique pour découvrir des auteurs, des textes connus ou moins connus et de savourer le plaisir de se faire raconter des histoires comme lorsqu'on était enfant ! Une séance publique aura lieu à la salle des seniors de Cheverny (date communiquée ultérieurement). Si vous êtes intéressé(e)s, une séance de lecture peut être organisée gratuitement à votre domicile avec vos amis et proches à la date de votre choix entre le 1er janvier et le 31 mars 2020. Attention, pour une date de lecture en janvier, inscription avant le 15 novembre 2019.

Pour plus d'information consulter le site : www.ciclic.fr/livre-lecture/mille-lectures-d-hiver ou tel : 02 47 56 08 08.

Défi inter-entreprises

Une équipe du Conseil Municipal a participé au défi inter-entreprises pour représenter la commune de Cheverny.



Recette d'un bon voisinage...

Rappel : Tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses et autres scies mécaniques...

Périodes autorisées :

En semaine, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h

Le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

La saison hivernale approche... ayez les bons réflexes !

Entretien des ponceaux

Les petits ponts que l'on appelle « ponceaux » qui vous permettent d'accéder à votre domicile, jardin, maison, sont votre propriété. Vous en avez la charge ainsi que l'entretien. Avant l'hiver et les pluies, vous devez vérifier qu'ils ne ralentissent pas l'écoulement des eaux.

Élagage des arbres

Pensez-y avant que votre responsabilité soit engagée !

L'élagage des arbres et des haies situés en limite du domaine public est un problème récurrent parfois négligé par les propriétaires riverains. Vous ne devez pas laisser les branches de vos arbres ou arbustes déborder sur le domaine public. Vous devez, pendant la morte saison, y remédier. Votre responsabilité civile est engagée en cas d'accident dû entre autre à un manque de visibilité. Alors, à vos cisailles, à vos tronçonneuses, et bon élagage !

Recyclez vos déchets verts à domicile, optez pour le broyage !

Le brûlage des déchets verts, est interdit en vertu des dispositions de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.

Avec l'arrivée prochaine de l'automne, les travaux d'entretien du jardin seront l'occasion d'emprunter un broyeur !

VAL-ECO met gratuitement à disposition des habitants du blaisois des broyeurs de déchets végétaux, afin de réutiliser le broyat obtenu à domicile.



Le broyat sert comme substrat au compost (apporte de la matière sèche), au paillage des plantations (freine la pousse des indésirables, maintient l'humidité des sols, apporte des éléments nutritifs).

Ce prêt gratuit sous conditions est de 24h (sauf emprunt pour le week-end).

Une réservation d'au moins 2 semaines à l'avance est nécessaire.

Plusieurs modèles de broyeurs sont disponibles en fonction des travaux à effectuer. Renseignements et prise de RDV obligatoire pour le prêt.

Tel : 02.54.74.07.43 ou valeco41.fr

mail : prevention@valeco41.fr

Journée du patrimoine à Cheverny

A l'occasion de la sortie de son livre sur Cheverny, le CDPA 41 (Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher) a organisé un circuit à travers la commune, dimanche 29 septembre. Ils étaient nombreux à découvrir, l'un après l'autre, tous les « sites remarquables », passant par l'église, le lavoir, la loge des Ruaux et le château de Troussay.



Cette belle promenade s'est terminée à la salle des fêtes où les participants ont pu déguster les vins et produits locaux.

Cet ouvrage sera disponible dans les points de vente suivants, au prix de 22 € : Super U à Contres, Hôtel-restaurant « Le Saint-Hubert » à Cour-Cheverny, Monsieur BADIN, vigneron à Cormeray, Monsieur BOITARD auto-école à Cour-Cheverny, Les caprices de Sologne à Cheverny, Au pain croissant à Cheverny, Cocci Market à Cour-Cheverny, tous les offices de tourisme de Blois Chambord (Blois, Cheverny, Chaumont, Chambord), Château de Troussay à partir du printemps (fermé en hiver).

Restauration de la loge des Ruaux : un chantier participatif réussi !



Une équipe bénévole a déjà réalisé une partie des travaux de restauration de ce petit patrimoine avec la mise hors d'eau du bâtiment. La 2^{ème} partie concernant la restauration du four à pain et du puits a été achevée au printemps. Les enduits extérieurs ont été faits dans les règles de l'art et ont redonné à cette loge toute son authenticité. Afin d'assurer une meilleure sécurité pour les visiteurs, il a été procédé à l'ouverture d'une porte côté jardin, avec des matériaux traditionnels (brique de la briqueterie Bourbon de Cheverny et pierre).

La présidente de la délégation départementale de la Fondation du Patrimoine, venue visiter cette réhabilitation, a tenu à féliciter les bénévoles pour la qualité du travail fourni.

Une dernière étape reste à franchir pour terminer ce chantier : le changement de la porte côté rue qui doit être réalisée sur mesure par un artisan.

N'hésitez pas à télécharger le bulletin de soutien sur le site de la mairie ou à le demander à la mairie, afin de permettre l'aboutissement de ce beau projet.

Merci de votre soutien et un grand merci aux bénévoles pour leur implication sans faille !

Repas ou colis

Vous avez 70 ans et plus et résidez à Cheverny, la municipalité a le plaisir de vous inviter au Restaurant du golf de Cheverny « La Rousselière »

Samedi 14 décembre 2019 à 12 h 30

Si vous souhaitez être accompagné(e), les tarifs sont les suivants :

70 ans et plus : offert (uniquement pour les résidents Chevernois(es) ; 35 € pour les hors communes

De 65 à 69 ans : 17,50 € (uniquement pour les résidents Chevernois(es) ; 35 € pour les hors communes

Moins de 65 ans et/ou ne résidant pas à Cheverny 35 €.

Pour vous, âgé(e) de 70 ans ou plus, qui ne souhaitez ou ne pouvez pas assister au repas, nous vous offrons un colis gourmand, qui vous sera distribué entre le 9 et le 16 décembre 2019 par les élus.

Quel que soit votre choix, nous vous remercions de bien vouloir retourner ou déposer, à la mairie, le coupon joint dans le bulletin, avant le 26 octobre.

Concours des maisons fleuries

Les lauréats(es) recevront leur diplôme le mardi 8 octobre 2019 à 18 h, salle du Conseil de la mairie.

Le golf du château de Cheverny fête ses 30 ans d'existence !



Créé en 1989 par un groupe d'amis passionnés de golf, repris par la famille LIU depuis 25 ans, ce golf au superbe parcours, dessiné par Olivier Van der Vynckt, s'insère parfaitement dans la richesse d'une nature et d'un terroir historique. Autour de l'immense étang de la Rousselière, cet ancien territoire de chasse du château de Cheverny est aujourd'hui un parcours réputé tant pour la qualité de ses paysages que de celle de son entretien. De nombreuses compétitions y sont organisées et l'association sportive y est très dynamique. Le restaurant, ouvert à tous, a été entièrement rénové au printemps dernier.

Des cours, pour adultes et enfants sont assurés par Pierre Raguét, professeur diplômé. Les opérations de découverte, gratuites mais sur réservation, permettent de faire découvrir la pratique du golf aux néophytes. Chaque initiation dure deux heures et est encadrée par Pierre Raguét (prochaines dates : 13 octobre et 10 novembre)

Infos : www.golf-cheverny.com ou 02 54 79 24 70

Vous avez un projet de construction ? Le document d'urbanisme est accessible en ligne !

Vous avez un projet d'aménagement, de construction ou d'achat d'un bien sur Cheverny ?

Si vous souhaitez connaître le règlement d'urbanisme ou le zonage du secteur ?

Tous les documents sont accessibles sur le site d'Agglopolys (rubrique Cheverny) ou à compter du 1er janvier sur le site <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/>

Vous pouvez aussi prendre rendez-vous en mairie avec Philippe Tessier, 1er adjoint en charge de l'urbanisme, pour soumettre votre projet avant d'entamer les démarches. Pour les formalités s'adresser directement au secrétariat en mairie.

**Le Conseil Départemental vous invite
au château de Cheverny et au château de
Talcy. Du 21 septembre au 21 octobre.**

Tandem En Vue : L'INSOMNIE

Randonnée VTT nocturne. Samedi 5 octobre départ 19 h du Gîte de Cour-Cheverny.

23 km et 43 km – 7 €/adulte – 4 €/18 ans.

Tombola, ravitaillement, barbecue et soupe à l'arrivée.

Obligatoires : Port du casque, gilet jaune, lumière avant et arrière, lampe frontale. Contact : 06 61 97 08 25

L'Économie aux Rendez-vous de l'Histoire fait étape à Cheverny :

Regards croisés Italie-France : agriculture bio, appellations et patrimoine alimentaire. **Judi 10 octobre, 10 h-12 h 15**, entrée libre dans la limite des places disponibles. Domaine de Montcy, route de Fougères à Cheverny.

Renseignements : <http://www.rdv-histoire.com/>

Club des seniors de Cheverny :

Concours de belote. Vendredi 11 octobre 2019 à 14 h.

Salle des fêtes de Cheverny – participation 9 €.

Renseignements : Jean-Claude Chadenas 02 54 79 90 33

Inscriptions : Gérard Corbeau 02 54 79 25 59

Blog : seniors41.blogspot.com

La Lyre

Assemblée générale le vendredi 11 octobre 2019 à 20 h.

Salle des associations de Cour-Cheverny.

Concert de la Saint-Cécile le samedi 23 novembre 2019 à 19 h. Salle des fêtes de Cour-Cheverny. Remise des diplômes aux élèves de l'école de musique.

Renseignements : 06 44 32 76 10

Jour de la nuit

Samedi 12 octobre à partir de 20 h.

Extinction nocturne de l'éclairage public. Éteignons les lumières, et devenons des «rallumeurs d'étoiles»



ESCCC Section Basket

SOIREE ADOS – Vendredi 18 octobre à partir de 19 h.

Ado amené et récupéré obligatoirement par un parent.

Restauration sur place. Renseignements : 06 71 95 83 25

SUPER LOTO – Dimanche 20 octobre à partir de 12 h, début des jeux 14h. Salle des fêtes de Cour-Cheverny.

Restauration sur place. Renseignements : 06 12 21 68 27

Réunion cantonale

Judi 7 novembre 18 h 30. Espace Jean Claude Deret, 8 Rue Gérard Dubois à St Gervais la Forêt. En présence de Nicolas PERRUCHOT, président du conseil départemental, Lionella GALLARD et Michel Contour, conseillers départementaux.

A vos agendas

**Cérémonie du 11 novembre
à 11h au monument aux morts**

ESCCC Section Badminton

TOURNOI - Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2019.

Gymnase de Cour-Cheverny. Samedi : simples et mixtes, dimanche : doubles hommes et femmes.

Club des Seniors et l'Amicale des Loisirs de Cheverny
Marché de Noël « Foire de St Martin » organisé le **dimanche 17 novembre** dans le centre du village de Cheverny : vide-grenier, artisanat, gastronomie et restauration rapide sur place.

Pompiers

Cérémonie de la Sainte-Barbe le samedi 30 novembre 2019 au centre de secours de Cour-Cheverny.

ESCCC

Assemblée Générale – Vendredi 13 décembre 2019 à 19 h
Salle des Associations de Cheverny

L'Amicale des Loisirs de Cheverny

Concours de Belote le samedi 30 novembre 2019 à 13 h 30.
Inscription 9 €. Salle des fêtes de Cheverny.

Assemblée Générale le dimanche 1er décembre 2019 à 10h.

Téléthon à Cheverny



Les samedi 30 Novembre et Dimanche 1er Décembre 2019
Motoquad 41 organise un **Téléthon** pour la première année, sur le terrain situé à Villavrain.

Au programme : Essais de quad, Mini-quad, Mini-moto.

Les recettes seront intégralement reversées au Téléthon. C'est l'occasion de découvrir le site, l'association et ses activités tout en faisant une bonne action.

Tout public. Horaires : 10h/12h et 14h/18h

Lieu : Terrain de quad de Villavrain

Téléphone : 06 79 37 33 71

UNCAFN

Commémoration le jeudi 5 décembre 2019 à 11h45 au monument aux morts de Cheverny.

La Notina

Concert de Noël en l'église de Cheverny, accompagnée par la chorale de Vineuil « L'Escapade » et avec la participation de Cathy Cousin et François Goïc.

Dimanche 15 décembre 2019 à 16h. Entrée libre.

**Cérémonie des vœux du maire
Samedi 11 Janvier 2019 à 18 h à la Salle des Fêtes**